

REVALIDATION
d'un brevet de CAPITAINE 200

Références réglementaires :

Section A-II/3

Lieu et **Date** : à Nantes et en fonction des demandes

Public visé :

Salarié ou demandeur d'emploi – Chef d'entreprise – Domaine maritime

Conditions d'admission :

Etre âgé d'au moins 20 ans au 31 décembre de l'année d'examen

Etre reconnu apte à la navigation par un médecin des Gens de la Mer

Etre titulaire du brevet de Chef de Quart 500 ou du Capitaine 200

Etre titulaire du Certificat Général Opérateur – SMDSM (C.G.O) ou du Certificat Restreint d'Opérateur – SMDSM (CRO)

Contenu :

<i>INTITULE</i>	<i>Nombre d'heures de cours de remise à niveau</i>	<i>Nombre d'heures de test</i>
<p><u>1- Simulateur de navigation et de manœuvre / navigation / Météorologie / règles de barres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Planifier et effectuer une traversée à proximité du littoral et déterminer la position du navire - Assurer le quart à la passerelle en toute sécurité - Faire face aux situations d'urgence - Répondre à un signal de détresse en mer - Manœuvre le navire et faire fonctionner les machines d'un navire de faibles dimensions 	12 heures	3 heures
<p><u>2- Sécurité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Garantir le respect des prescriptions relatives à la prévention de la pollution - Contrôler le respect de la réglementation - Contribuer à la sécurité du personnel et du navire 	1.5 heure	0.5 heure
TOTAL	13.5 heures	3.5 heures

Coût :

Durée des tests : **4 heures**

Durée des cours de remise à niveau et des tests : **17 heures (3 jours)**

Coût : **555 €**